



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036899

HAL Id: hceres-02036899

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036899>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007456

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
UVSQ, site de Vauban (47 boulevard Vauban, 78047 Guyancourt).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Histoire* de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est une licence généraliste en trois années structurée en trois parcours (*Enseignement et recherche* en vue de l'accès aux concours de l'enseignement ; *Métiers de la culture*, propédeutique à des masters professionnels - *Métiers de la culture* et *archives* - internes à l'Université de Versailles ; *Journalisme et monde contemporain*, en direction des masters recherche en histoire). L'ensemble des connaissances historiques, tant fondamentales (les grandes périodes de l'histoire : ancienne, médiévale, moderne, contemporaine) que complémentaires (disciplines connexes, ouvertures transversales, approfondissements géographiques), est dûment traité dans un contexte de spécialisation progressive des enseignements. Les débouchés de cette mention offrent une large diversité de choix, de la poursuite des études (masters spécialisés en histoire, masters tournés vers l'enseignement qui préparent aux concours du Professorat des écoles, du CAPES, de l'Agrégation, Doctorats) à l'intégration rapide au sein du monde du travail : concours de journalisme et de la fonction publique, métiers de la culture et de la documentation, des archives et du patrimoine, de la communication et de la médiation culturelle.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet porté par l'équipe de formation correspond pleinement à ce que l'on est en droit d'attendre d'une licence généraliste susceptible de se prolonger dans des études de second cycle universitaire. Les trois parcours proposés sont tout à la fois cohérents, équilibrés et progressifs. Ouverts dès le deuxième semestre (S2) de la deuxième année de licence (L2), ils s'épanouissent en troisième année (L3), tout en réussissant à maintenir un niveau correct de mutualisation. Les connaissances et les compétences délivrées par l'équipe pédagogique de la mention sont clairement exposées et se doublent de réelles ouvertures pluridisciplinaires en cohérence évidente avec les problématiques historiques (sciences sociales, géographie). L'offre de formation en langues prend en compte la spécificité du public étudiant dans le contenu même de cours directement liés aux problématiques historiques. Du point de vue pédagogique, la licence est judicieusement structurée et ses modalités d'enseignement et de contrôle semblent bien articulées (équilibres entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), prééminence des formes de contrôle continu, fortement encouragées). Formation complète, pourvue d'une réelle cohérence tant sur le plan pédagogique qu'au niveau scientifique, la mention *Histoire* permet de pourvoir ses étudiants d'un bagage scientifique solide et d'une maîtrise de compétences diversifiées, favorisant ainsi leur poursuite d'études ou leur insertion professionnelle future. En ce qui concerne les trois années de licence, l'offre de formation est bien construite ; sa cohérence est renforcée par la présence d'enseignements d'ouverture ainsi que de stages obligatoires en L3 (voire plus tôt), ce qui est encore relativement rare parmi les licences d'histoire. La pédagogie par projet n'est, en revanche, pas au cœur de l'offre de la mention ; cela posé, l'existence d'une charte pédagogique mise au point dès 2011 est le signe d'une réactivité certaine de l'équipe enseignante. Dans ce contexte, l'on remarque toutefois l'absence d'un véritable portefeuille de compétences, d'une partie des dispositifs institutionnels facilitant l'accès aux certifications informatiques (C2i) ainsi qu'une certaine faiblesse des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants (elles demeurent, en l'état, fondamentalement informelles).

Un certain nombre de dispositifs de base sont déjà présents et actifs : le tutorat d'accompagnement est correctement structuré (bien qu'il ne soit pas toujours clairement présenté), les enseignements de méthodologie universitaire (obligatoires uniquement au S1) dûment dispensés et justifiés avec un réel engagement pédagogique. Les résultats sont, pour l'heure, au rendez-vous : les taux d'admission des étudiants sont tout à fait corrects : en L2, le taux oscille - sur les cinq dernières années - entre 58 % et plus de 70 % ; en L3, les chiffres sont encore meilleurs : entre 66 % et 87 % ; quant au taux d'étudiants ayant validé leur diplôme, il ne tombe qu'une fois - en 2008-2009, en dessous des 90 %, exactement à 89,52 %. Cela posé, un certain nombre de propositions et d'actions portées par l'équipe de formation ne sont pas, à ce jour, suffisamment formalisées. Si un stage est obligatoire en L3, les chiffres de la mobilité internationale demeurent bas (moins de cinq départs par an), les enseignements de mise à niveau ne sont pas toujours formalisés et les informations tout au long du cursus sont encore présentées dans un cadre avant tout informel. Dans le même ordre d'idées, l'existence d'actions concertées avec le service d'orientation de l'Université n'est pas toujours clairement précisée.

Les informations présentant les différentes possibilités de poursuite d'études sont bien affichées, *in primis* lorsqu'il s'agit des offres de deuxième cycle proposées par l'Université de Versailles. En l'absence d'indicateurs fournis par l'établissement concernant le taux global de poursuite d'études, l'on se félicitera du fait que l'équipe pédagogique ait diligenté une enquête 'par le bas' permettant de mieux connaître le futur de sa population étudiante (du moins des 75 % des étudiants ayant répondu au questionnaire). L'absence d'indicateurs chiffrés et analysés concernant aussi bien l'insertion professionnelle des étudiants ayant terminé leur licence que le devenir des sortants non diplômés, demeure toutefois problématique et ce, alors même que les aides à l'élaboration des projets professionnels des étudiants ne sont pas encore formalisées et qu'une seule enseignante référente assiste l'ensemble des étudiants de la formation.

Malgré la présence d'une commission pédagogique (dont le rôle exact n'est pas précisé) ainsi qu'un réel dynamisme de l'équipe de formation (comme l'atteste, entre autre, la prise en compte des précédentes recommandations de l'AERES), le pilotage de la mention *Histoire* souffre d'un certain nombre d'incertitudes : le conseil de perfectionnement n'a pas encore été mis en œuvre ; la présence étudiante au sein de l'équipe de pilotage n'est pas réellement formalisée ; les interventions des professionnels ne sont pas toujours clairement explicitées dans l'offre de formation ; au quotidien, l'impact des évaluations et de la connaissance de la population étudiante sur le pilotage ne se fondent que sur des informations partielles et avant tout informelles. On peut cependant remarquer que les perspectives évolutives apparaissent globalement positives. L'équipe de formation et de pilotage est en effet à même de cerner correctement les enjeux des prochaines années ; le bilan final de son autoévaluation met ainsi en exergue un certain nombre d'améliorations pédagogiques, pratiques et de pilotage qui attendent d'être menées à terme.

- Points forts :
 - Lisibilité de l'architecture d'ensemble de la formation.
 - Existence de trois parcours qui, dès le S4, permettent une orientation vers des études approfondies spécialisées tout en s'appuyant sur un vrai effort de mutualisation.
 - Formation bien intégrée dans une logique de poursuite des études universitaires, à travers une série de masters de recherche et professionnels.
 - Présence de stages obligatoires en L3.

- Points faibles :
 - Absence presque complète d'informations, tant chiffrées qu'argumentées, concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
 - Manque de formalisation des volets 'évaluation' des étudiants et des enseignements.
 - Approfondissements parfois insuffisants concernant le pilotage de la mention (conseil de perfectionnement, délégués étudiants).
 - Absence de formalisation des dispositifs d'accès d'aide à la réussite et relatifs la certification informatique.

- Recommandations pour l'établissement :

Le projet porté par l'équipe de formation est, dans l'ensemble, convaincant. Le dossier, malgré diverses lacunes, présente une formation bien articulée et structurée, ouverte tant à l'interdisciplinarité qu'à la progression des étudiants grâce à la présence de parcours bien identifiés, véritable plus-value pour la mention. Dans ce contexte, il paraîtrait judicieux de renforcer la visibilité des dispositifs formels d'aide aux études (évaluation systématique des enseignements, suivi des étudiants) tout en institutionnalisant les modalités d'accès aux certifications en informatique (C2i). Les stratégies liées au pilotage de la mention gagneraient, elles aussi, à être mieux présentées, par le biais de l'ajout d'un conseil de perfectionnement ainsi que de la prise en compte des retours sur les évaluations de la mention et de ses enseignements. Dans le même ordre d'idées, il serait utile de pallier le déficit important concernant la présentation (chiffrée et argumentée) des débouchés de la formation (en termes de poursuites d'études et/ou d'insertion professionnelle, avant tout). L'ajout d'une série de données et d'analyses, quantitatives et qualitatives, concernant ces champs permettrait de renforcer l'intérêt d'un projet dont l'architecture d'ensemble présente d'ores et déjà une cohérence pédagogique et scientifique certaine.



Observations de l'établissement



N° demande : LI-S3LI150007456

Domaine : SHS

Niveau : Licence

Mention: Histoire

Observation (s):

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

Les préconisations des experts de l'AERES ont été anticipées et intégrées au contrat quinquennal. L'évaluation des enseignements est désormais systématisée et la prise en compte de cette évaluation s'opère dans le cadre d'une commission pédagogique constituée des responsables de la formation et de délégués représentant les étudiants des trois années de licence. Un conseil de perfectionnement de la mention est également introduit.

Dès la rentrée 2014, un test de positionnement en anglais sera organisé et conduira à la mise en place de groupes de niveaux. L'accompagnement des étudiants est renforcé, à l'échelle de la composante, par un Plan Réussite Licence piloté par le directeur du département d'Histoire.